

**1.2.3 PARIS AMBULANCES**  
SARL au capital de 1.000 Euros.  
Siège social : 21 Rue Pierre Sémard  
75009 PARIS  
R.C.S. PARIS B N° 482.070.216

**PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIEE UNIQUE  
DU 30 décembre 2025**

---

*L'an Deux Mille vingt cinq  
Et le 30 décembre à 10 heures,*

La société 1.2.3 AMBULANCES, SARL au capital de 8.000€, dont le siège social est au 34 rue des Cerisiers 92700 COLOMBES, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 478.330.327 RCS NANTERRE, représentée par Monsieur Kamel HAMATA en sa qualité de Gérant,

Propriétaire de la totalité des 1 000 parts sociales de 1 euro composant le capital social de la société 123 PARIS AMBULANCES,

Associé unique de ladite Société,

En présence de Messieurs Kamel HAMATA et Saad HAMATA, gérants non associés de la Société,

**ORDRE DU JOUR**

- Transfert du siège social.

**DÉLIBÉRATIONS**

Le Président expose qu'il convient de transférer le siège social de la société afin d'assurer son bon fonctionnement.

Après en avoir délibéré, l'Associé unique **décide de transférer le siège social** à l'adresse suivante :  
**73 rue de Clignancourt 75018 PARIS**

En conséquence, l'**article 4 des statuts** est modifié comme suit :

**Ancienne mention :**

« Le siège social est fixé à 21 rue Pierre Semard 75009 Paris. »

**Nouvelle mention :**

« Le siège social est fixé au 73 rue de Clignancourt 75018 Paris. »

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

---

## POUVOIRS

Tous pouvoirs sont donnés au Président, avec faculté de substitution, à l'effet d'accomplir toutes formalités légales, administratives ou de publicité relatives à la présente décision, notamment auprès du greffe du Tribunal de commerce.

---

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à **10 h 30**.

De tout quoi, il a été dressé le présent procès-verbal.

### 1.2.3 AMBULANCES

Associé unique représentée par Kamel HAMATA

A handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and strokes, appearing to be the signature of Kamel HAMATA.